



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

REUNION DU 24 SEPTEMBRE 2024.

PV N. 7

PRESENTS : M. Marc GIRAUD (Président)

M. Stéphane PEDENON - M. Marc LATOUR.

EXCUSES : M. Alain LASCAUX - M. Frédéric TALABOT.

Toutes les décisions publiées dans ce procès-verbal tiennent lieu de notifications officielles aux clubs. Elles sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel du District de la Haute-Vienne dans les conditions de délai – 7 jours à partir du lendemain de la notification du présent procès-verbal – et conformément aux dispositions de l'article 30 des RG de la LFNA dans le cadre des articles 188 et 190 des RG de la FFF.

RAPPEL DES BONNES PRATIQUES

Dans le cadre d'un forfait survenant le week-end, il est rappelé que le club doit mettre en copie du mail son adversaire et contacter la commission d'arbitrage au 06.24.69.13.84

DEPARTEMENTAL 4

Match N. 28749327, journée 02, poule B, ROCHECHOUART OC (2) – FCCL (2)

Suite au mail du club de FCCL déclarant forfait pour ce match,

La commission,

- Enregistre le résultat suivant :

ROCHECHOUART OC (2) 3 points 3 buts - FCCL (2) -1 point 0 but

Le club de **FCCL** sera débité de la somme de 75 € pour son 2^{ème} forfait.



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

Match N. 28749455 journée 02, poule C, VEYRAC US (2) – ASA BOSMIE CHARROUX (2)

Le club de **VEYRAC**, sera débité de la somme de 20 € pour Feuille de Match Non Informatisée.

Match N. 28749609, journée 02, poule D, FC St MARTIN TERRESSUS (1) – Entente EYMOUTIERS ST JULIEN (2)

Le club de **FC St MARTIN TERRESSUS**, sera débité de la somme de 20 € pour Feuille de Match Non Informatisée.

Match N. 28749614, journée 03, poule D, ST LEONARD DE NOBLAT (3) – LIMOGES CAPO (2)

Prévu initialement le 06/10/2024 à 13h00 au stade Raymond POULIDOR de St Léonard **se jouera le même à la même heure au stade du BREUIL à St LEONARD DE NOBLAT.**

DEPARTEMENTAL 5

Match N. 28750644, journée 03, poule B, AS PANAZOL (4) – US NANTIAT (3)

Prévu initialement le 06/10/2024 à 13h00 au stade Fernand VALIERE à PANAZOL **se jouera le même jour à 13h00 au stade le Peu de Chaudade à NANTIAT, suite à indisponibilité du stade de PANAZOL.**

CHALLENGE DES RESERVES

Match N. 29511653, journée 01, poule C, AS PANAZOL (3) – FC St PRIEST SOUS AIXE (2)

Prévu initialement le 29/09/2024 à 15h00 au Complexe de VALIERE de PANAZOL **se jouera à une date ultérieure suite à l'impossibilité d'inverser la rencontre.**

Match N. 29511781, journée 01, poule D, FOOT SUD 87 (2) – AS NEXON (2)

Prévu initialement le 29/09/2024 à 15h00 au stade de St BONNET BRIANCE **se jouera le même jour à 13h00 au stade Yves DESROCHE à PIERRE BUFFIERE.**

Match N. 29512012, journée 01, poule J, US ORADOUR SUR GLANE (2) – ROCHECHOUART OC (2)

Prévu initialement le 29/09/2024 à 15h00 au stade Marcel Lavergne à Oradour sur Glane **se jouera le même jour à 13h00 sur le même stade.**

Match N. 29512019, journée 01, poule K, SEREILHAC SC (2) – BOSMIE CHARROUX ASA (2)

Prévu initialement le 29/09/2024 à 15h00 au stade municipal de Séréilhac **se jouera le même jour à la même heure au stade municipal de BOSMIE L'AIGUILLE.**



**POLE COMPETITIONS
PROCES – VERBAL
COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS**

CHALLENGE GEORGES VAR

Suite au mail du **FC St MAURICE LES BROUSSES** demandant son engagement en challenge **Georges VAR**,
La commission accepte cette demande.

Le club du **FC St MAURICE LES BROUSSES** sera débité de la somme de **55 €** pour engagement hors délai.

Le Président,
Marc GIRAUD

Le Secrétaire de séance,
Stéphane PEDENON